

Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève

|  |
| --- |
| **WG UPR 26 – Haïti**  ***Intervention de la Belgique***  7 Novembre 2016 |

Monsieur le Président,

La Belgique souhaite la bienvenue à la délégation du Haïti et tient à exprimer la solidarité vis-à-vis le peuple haïtien après le passage de l'ouragan Matthew.

Nous saluons les mesures qui ont été prises après le premier EPU, notamment dans le domaine de l’administration de la justice.

Cependant, la Belgique s’inquiète de la lenteur des progrès dans l’amélioration des conditions d’incarcération des prisonniers. Pour cette raison, la Belgique recommande :

**R1.** D’améliorer les conditions d’incarcération des prisonniers, notamment en allégeant la surpopulation carcérale, la malnutrition et l’insuffisance de soins médicaux appropriés.

La Belgique recommande également:

**R2.** De ratifier la Convention relative au statut des apatrides et la Convention sur la réduction des cas d’apatridie.

La Belgique s’inquiète des pratiques de violence liées au genre et l’accès limité à la justice des victimes de ces actes de violence. Pour cette raison, nous recommandons:

**R3.** D’adopter un cadre législatif exhaustif concernant les violences contre les femmes, en veillant à ce qu’il inclue une définition du viol conforme aux normes internationales et à ce que le viol conjugal soit érigé en infraction.

Je vous remercie Monsieur le Président